

### L'Ajournement

Les députés reconnaîtront, bien sûr, que dans l'affectation des fonds au programme Canada au Travail, la statistique du surplus de la main-d'œuvre tient compte dans son calcul des Indiens qui vivent dans les réserves. Ce sont, je dois le reconnaître, des évaluations rapides et approximatives qui ne sont pas établies par Statistique Canada. C'est pourquoi elles ne pourraient être utilisées aux fins du programme d'assurance-chômage. Ainsi, il sera important pour nous de prendre les mesures dont j'ai donné une idée générale, c'est-à-dire amener le Bureau, le ministère des Affaires indiennes et du Nord et la Commission à s'aboucher aux fins de trouver la solution la plus pratique et la plus acceptable.

#### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE MINE DE CHARBON DANS LA RÉGION DE DONKIN (N.-É.)

**M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, suite aux questions que j'ai posées le 15 novembre, alors que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) avait été obligé de s'absenter, j'aimerais que son secrétaire parlementaire me fournisse les réponses ce soir.

Comme la première phase de l'étude de faisabilité sur la nouvelle mine Donkin est maintenant complétée, serait-il possible d'obtenir un résumé de 12 à 20 pages pour moi-même et d'autres membres intéressés du comité permanent de l'expansion économique régionale? Je sais que le rapport remplirait plus de un volume et serait assez technique, mais j'aimerais bien en obtenir un résumé.

Comme je l'ai dit quand j'ai posé mes questions, la deuxième partie encore plus importante portant sur la rentabilité économique de la nouvelle mine devrait être bientôt prête. Un dirigeant de Devco m'a dit en août dernier qu'il escomptait voir la deuxième phase terminée en mars ou avril avant d'être envoyée au Conseil du Trésor. Le secrétaire parlementaire du ministre pourrait-il me confirmer ce fait ou me fournir une date plus exacte quant à la fin de cette deuxième phase de l'étude?

Il est question évidemment, entre autres choses, de décider si on va construire une mine ayant une capacité de production de un million, de deux millions ou de quatre millions. Il va sans dire, monsieur l'Orateur, que cela est extrêmement important pour une région où le chômage est si élevé.

L'agent de sélection des employés pour la Société de développement du Cap-Breton m'a dit qu'au 1<sup>er</sup> octobre 1978, il y avait 1,850 demandes d'emploi général à Devco provenant de la région de Glace Bay. Il y en avait 2,000 autres provenant de New Waterford. Le nombre total pour toute la région du Cap-Breton était estimé à 4,900 au 1<sup>er</sup> octobre.

● (2222)

On peut voir jusqu'à quel point cette mine de Donkin est essentielle pour maintenir l'emploi dans la région; l'effet d'entraînement serait d'au moins 1.5 emploi par travailleur dans les industries connexes. Cela met également en évidence la nécessité de moderniser l'aciérie de Sydney pour éviter que ne s'aggrave le taux de chômeurs dans la région. De même, il conviendrait d'accélérer les activités de la mine Prince en vue d'atteindre les objectifs d'emploi fixés au moment de l'ouverture de l'exploitation.

J'ai parlé de l'industrie sidérurgique ce soir parce que l'avenir de notre plus gros employeur dans la région de Glace Bay, la mine n° 26, dont le produit à basse teneur en soufre est

[M. Mainc.]

facilement cokéfiable, dépend en partie du succès de l'aciérie de Sydney. Au cours de ma dernière visite dans ma circonscription, j'ai appris que l'usine de nettoyage qui est un élément essentiel à la renaissance de l'industrie houillère, est toujours aux prises avec de graves problèmes de production.

On m'a dit que le mois dernier le rendement de l'usine s'était grandement accru, mais comme je l'ai mentionné dans ma question, parce que les objectifs prévus n'ont pas été atteints, il est possible que nous ne puissions remplir certaines commandes de houille cokéfiable que nous ont passées entre autres la Steel Company of Canada et la Dofasco. Si cette rumeur allait se concrétiser ce serait un dur coup pour nos projets, car quiconque connaît cette industrie, sait que le charbon cokéfiable se vend au moins \$10 la tonne de plus que le charbon destiné à la production d'énergie thermique. Un mélange de charbon de la mine n° 26 et de charbon lingan constitue un excellent produit en vue de la cokéfaction.

Je demande au secrétaire parlementaire de me donner une réponse à ces questions qui me préoccupent.

**M. Donald Wood (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir répondre au député et tout ce que j'espère, c'est que j'aurai le temps de répondre pleinement à toutes ses questions.

A l'origine, l'étude de faisabilité de la mine de Donkin devait être menée en deux phases. La première phase devait commencer en mai 1978 et comportait la présentation d'un rapport qui déterminerait les possibilités économiques de divers projets en fonction des coûts prévus et de certaines hypothèses concernant les possibilités de mise en marché, et ainsi de suite. Si la première phase indiquait que la mine serait viable sur le plan économique, on passerait ensuite à la phase deux qui consisterait à déterminer de façon précise le coût du projet et le rendement de la mine. Ces renseignements devaient ensuite être présentés au gouvernement du Canada en même temps qu'une demande en vue d'obtenir les fonds nécessaires pour mettre le projet sur pied.

Malheureusement, le rapport de la phase un n'a pas pu être présenté le 6 octobre parce qu'on ne possédait pas encore tous les renseignements voulus sur les forages au large des côtes et les sondages séismiques pour déterminer la grosseur, l'importance et la qualité des veines de charbon qui seraient exploitées au cours des quelques 30 prochaines années.

Le 11 octobre 1978, un rapport préliminaire verbal a été présenté à l'administration de la Société de développement du Cap-Breton. Puis, le 20 novembre, on a présenté un deuxième rapport verbal qui indiquait que plusieurs sites possibles seraient économiquement viables. Le rapport indiquait aussi que d'autres sites possibles devraient être étudiés pour déterminer lequel serait le plus avantageux du point de vue économique.

Vu les retards qui se sont produits jusqu'ici et vu qu'il importe de terminer la phase deux avant la date fixée au départ, c'est-à-dire le 28 février 1979, on a décidé de ne pas présenter de rapport officiel à la fin de la phase un et de passer directement à la phase deux. C'est ce qu'on a fait et l'étude se poursuit conformément au programme établi.